

LE COLIBRI EXPRESS

Journal du Syndicat des enseignantes et enseignants du programme francophone de la C.-B.



Orangez le monde

Le 25 novembre était la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.



NE LAISSER
PERSONNE DE CÔTÉ :
METTRE FIN À LA
VIOLENCE À L'ÉGARD
DES FEMMES ET
DES FILLES

En Colombie-Britannique, cette journée est suivie de 16 jours d'action contre la violence faite aux femmes qui s'étend ainsi jusqu'au 10 décembre. Le comité de justice sociale vous encourage à engager des discussions sur le sujet avec vos élèves et à poser des actions dans vos écoles. Pour des idées de ce que vous pouvez faire, télécharger la brochure au www.bctf.ca/uploadedFiles/Public/SocialJustice/Issues/SW/16Days.pdf

J. De Serres

Mot de la Présidente

Bonjour,

Nous voilà déjà à contempler bientôt une pause de vacances d'hiver bien méritées. Le bilan du premier trimestre est un amalgame de projets et de dossiers qui demeure au centre des enjeux qui ont un impact significatif sur le travail au quotidien de nos membres ayant à coeur l'éducation francophone en milieu minoritaire.

Des événements d'importance ont occupé et continuent de monopoliser notre agenda syndical non seulement depuis la rentrée mais bien avant la rentrée. Nos mises à jour via les rencontres webinaires mensuelles des représentantes et représentants syndicaux, vos rencontres syndicales au sein de l'école et les informations transmises régulièrement par votre syndicat et votre Fédération vous tiennent au courant des dossiers.

Je tiens à souligner que nous recevons de multiples demandes d'informations de la part de nos membres. C'est un signe positif que nos membres s'informent de leurs droits syndicaux mais aussi des services disponibles au sein de notre Fédération. Un grand merci à nos représentantes et représentants syndicaux qui agissent aussi d'intermédiaires ce qui nous aide grandement à affirmer notre présence syndical. Bien que nous ayons de grands



La convention collective et vous

Quel est le taux de rémunération d'un enseignant ou d'une enseignante qui enseigne sur appel?

Selon l'article B. 2 (point 6), en vigueur le 1er juillet 2016, un employé embauché en tant qu'enseignant qui enseigne sur appel sera payé 1/189 de sa classification de catégorie et d'expérience jusqu'au maximum du taux de la catégorie 5, échelon 8, pour chaque journée complète travaillée.

Est-ce qu'une enseignante ou un enseignant sur appel sera payé pour une journée sans enseignement?

Selon l'article B.2 (point 7,4), un membre qui enseigne sur appel sera payé pour une journée sans enseignement quand elle survient dans les cinq premiers jours de l'affectation et la direction lui demande d'être présent ou quand une journée sans enseignement survient la sixième journée ou une journée subséquente de l'affectation et le membre qui enseigne sur appel est présent.

Quelle est la fréquence des paies pour les enseignants et les enseignantes sur appel et ceux et celles à contrat?

Selon l'article B. 2, au plus tard huit jours après chaque période de paie, le CSF paiera par dépôt direct à chaque enseignant qui enseigne sur appel tous les salaires gagnés pour la période de paie pourvu que les feuilles de présence soient reçues par le service de la paie au plus tard à 10 heures le lundi suivant le dernier jour de la période de paie. Une feuille de présence remise en retard signifie que la paie sera déposée lors de la prochaine date de paie.



K. L.-Cabana

défis, il demeure important de souligner nos succès et vos succès. Voici les dossiers qui ont particulièrement occupé notre attention et qui sont de grandes priorités.

La Fédération a déposé ses intentions d'entrer en négociation. Le SEPF a préparé une équipe de négociation qui vise à étudier les articles locaux que nous voulons présenter à notre employeur. Vos actions, votre appui et votre implication demeurent les pierres angulaires du succès de notre prochaine ronde de négociations. Nos articles négociés sont une récolte de 100 années de travail de notre Fédération et des autres syndicats. Nous nous sommes référés à leurs expériences et à leurs articles pour la construction de notre convention collective. Il est de notre devoir comme syndicat et membre du syndicat de maintenir, de renforcer et de voir à l'amélioration du langage dans notre convention collective car malgré la distance qui nous sépare, nous sommes une voix dans notre convention collective.

Le dossier de la restauration de nos articles pour l'année 2017-2018 n'est toujours pas réglé. Les fonds n'ont toujours pas été réinjectés dans les écoles malgré plusieurs propositions envisageables. Le CSF a répondu en novembre à nos multiples requêtes afin de voir à faire le bilan des classes dont la taille et/ou la composition qui sont en non conformité. Il est donc évident que les enseignantes et enseignants concernés auront droit à des remèdes cumulés pour octobre, novembre et décembre. Il est regrettable de voir que la concrétisation de chaque dossier cumule encore cette année des retards significatifs qui ont des répercussions directes pour les classes et les écoles concernées. Nous travaillons aussi à clarifier auprès de l'employeur l'application des autres articles restaurés qui concernent la libération du personnel pour de la formation et le suivi des plans d'apprentissage.

Un autre dossier d'importance est le nombre de postes qui demeurent non comblés dans plusieurs de nos écoles. La pénurie et la rétention du personnel sont devenues une réalité annuelle. Nous sommes particulièrement concernés par le fait que la pénurie et maintenant une réalité pan-canadienne qui représente d'autant plus un défi de mobilité du personnel. Nous sommes reconnaissants de voir que nos membres revendiquent l'importance d'avoir en place une structure de personnel stable, un environnement de travail bien équilibré pour ainsi s'assurer d'un suivi soutenu de nos actions pédagogiques auprès de nos élèves.

Dans un autre ordre d'idées, je tiens à remercier nos représentantes et représentants syndicaux, notre exécutif et nos membres qui se sont offerts à nous représenter dans les divers comités au sein de votre école, au CSF et à la Fédération. Malgré les défis, nous demeurons engagés et soucieux de notre rôle transformateur et crucial dans nos communautés francophones. Notre vœu pour la fin de cette année et que nous soyons en mesure de pouvoir travailler dans des conditions optimales et stables.

En mon nom et au nom de notre équipe, je tiens à vous souhaiter un mois de décembre parsemé de belles célébrations avec vos élèves et vos collègues de travail. Prenons le temps de reconnaître et célébrer nos succès et ceux de nos membres.

L. Thériault

Réunion zonale

Les membres du comité exécutif du SEPF ont participé à la réunion zonale d'automne, événement bi-annuel organisé par la Fédération des enseignantes et enseignants de la Colombie-Britannique. Cette réunion avait lieu, cette année, à l'hôtel Sheraton de Surrey les 12 et 13 octobre.

La FECB organise simultanément sept réunions zonales dans la province. Le SEPF s'est joint à celle des locaux de la Vallée du Fraser.

La plénière a débuté par un rapport du comité exécutif de la Fédération présenté par Kip Wood. Cela était suivi par une présentation sur le référendum provincial à propos de la réforme électorale. Ce qui en plus de susciter un intérêt marqué par la majorité des participantes et participants présents, a généré de nombreuses conversations durant et après la présentation. La plénière s'est terminée par une présentation sur l'inclusion des minorités au sein du syndicat.

Les participantes et participants se sont ensuite divisés en assistant aux sessions discrètes. Chacune comporte un thème précis. Pour ma part, j'ai assisté à WLC/BAC qui est consacré aux négociations. En plus de partager les problèmes locaux et les stratégies gagnantes, il a été possible de se préparer à l'élaboration d'un comité de négociation local ainsi qu'à la conférence sur la négociation qui a eu lieu deux semaines plus tard.

S. Bélanger

Assemblée générale du SEPF d'automne 2018

L'assemblée générale d'automne a eu lieu le lundi 22 octobre suite à la première journée de formation des représentantes et représentants syndicaux.

L'assemblée a débuté par une allocution du président de la Fédération des enseignantes et enseignants de la Colombie-Britannique, Glen Hansman. Il a fait le point sur la situation actuelle ainsi que sur les négociations à venir.



Suite à une décision prise lors de l'Assemblée générale annuelle de mai dernier, la présente assemblée fut le moment pour décerner un certificat de membre honoraire à Sylvie Liechtele, qui a été présidente du SEPF de 2011 à 2016. Cette dernière a fait un discours de remerciement qui a su raviver

l'ardeur syndicale des membres présents. L'assemblée fut co-présidée par Stéphane Bélanger et Maria Stinchcombe, respectivement 1^{er} et 2^e vice-présidents du SEPF. Après la présentation des rapports des membres de l'exécutif et leur adoption par l'assemblée, les représentantes et représentants syndicaux ont eu à débattre et à voter sur douze propositions. Toutes les propositions ont été adoptées à l'exception d'une seule proposition qui a été reportée à l'Assemblée générale annuelle du printemps afin qu'elle soit débattue de nouveau. Il s'agissait de la proposition concernant le vote par procuration. Parmi les propositions adoptées, deux seront présentées à l'Assemblée générale annuelle de la Fédération en mars prochain. L'une concerne la reconnaissance des sages-femmes alors que l'autre se penche sur le site de la tenue de la conférence d'été organisée par le FECB à chaque été.



S. Bélanger

Quels sont mes responsabilités en tant qu'enseignant sur appel?

Puis-je me plaindre à l'administration si l'enseignant que je remplace n'a pas laissé une préparation détaillée?

Selon le code de déontologie, le point 5 mentionne que les membres s'engagent à mentionner toute critique concernant la performance pédagogique et le travail qui y est associé d'un ou d'une collègue à cette personne en privé.

Si le membre croit que la question n'a pas été réglée, il peut, après avoir informé par écrit en privé son collègue de son intention de le faire, adresser ses critiques confidentiellement aux personnes compétentes qui peuvent lui donner des conseils et de l'aide.

Toutefois, il ne sera pas considéré comme une infraction au code de déontologie pour un membre de respecter les dispositions juridiques ou les exigences officielles du protocole lorsqu'il/elle signale des situations concernant la protection de l'enfance.



Formation des représentantes et représentants syndicaux



La première session de formation des représentantes et représentants syndicaux de l'année 2018-2019 s'est déroulée les 22 et 23 octobre 2018. Ce fut l'occasion pour les membres de l'exécutif et les représentantes et représentants syndicaux d'assister à trois ateliers. Le premier atelier: *Négociations en 2019 : À quoi s'attendre?* a été animé par Violette Baillargeon, enseignante à Surrey. Il a été suivi par *Créer une culture de professionnalisme*. Le facilitateur pour cet atelier était Steve Roy qui est un membre du SEPF et qui est conseiller au bureau central du CSF. L'atelier *Comités du personnel enseignant efficaces* a clos la session de formation. Sylvie Afilal, enseignante à Surrey a animé le dernier atelier.

S. Bélanger



BOURSES DE JUSTICE SOCIALE À GAGNER



Imaginez un projet qui contribue à faire rayonner la justice sociale dans votre classe, votre école ou votre communauté



Remplissez le formulaire du concours de bourses disponible sur le site du SEPF avant le 30 novembre 2018



Courez la chance de gagner une bourse de 1000\$ ou l'une des deux bourses de 500\$ pour réaliser votre projet



Posez des actions locales avec vos élèves qui aideront votre communauté et qui inspireront d'autres initiatives en justice sociale!

Un message du comité de justice sociale

Conférence sur les négociations

Organisée par la FECB, la conférence sur les négociations s'est déroulée à la fin du mois d'octobre à Richmond. Tous les locaux étaient présents afin de discuter et de décider des objectifs et des stratégies à prioriser lors des prochaines négociations au niveau provincial.



La quasi-totalité des discussions se sont faites à huis-clos. Il n'est donc pas possible de partager les détails dans ces lignes.

S. Bélanger

Comité de perfectionnement professionnel

Les objectifs du Comité de perfectionnement professionnel du SEPF pour l'année 2018-2019 sont:

- Réviser les politiques
- Réviser le dépliant
- Créer un calendrier partagé suppléants et maîtres-stagiaires.

En plus de la 2e Vice-présidente du SEPF, les membres de ce comité sont Myriam Copin, Christiane Laroche et Francine Parent.

M. Stinchcombe

Congrès de l'ACELF à Moncton

En septembre dernier, la délégation du SEPF, a assisté au 71^e congrès de l'ACELF qui avait lieu à Moncton, Nouveau-Brunswick, du 27 au 29 septembre 2018.

Ayant pour thème "Unissons nos forces", le congrès a su regrouper plus de 500 participantes et participants qui oeuvrent en éducation à tous les niveaux et de partout au pays, ainsi qu'une cinquantaine d'élèves de la délégation jeunesse.

La délégation jeunesse occupe une place importante au congrès et comme à chaque année, ils animent des tables rondes et nous offrent des présentations émouvantes.

Nous sommes fiers de notre partenariat avec le CSF qui nous permet d'y participer année après année et d'offrir quatre bourses pour nos enseignantes et enseignants. La richesse des rencontres et des échanges entre enseignantes et enseignants contribue sans aucun doute à motiver et à énergiser les récipiendaires pour l'année scolaire à venir.

Nous profitons du moment pour féliciter chaleureusement les récipiendaires de 2018; Myriam Copin de l'école André-Piolat, Solène Chatain de l'école Côte-du-soleil, Hanane Ajaajaa de l'école Rose-des-vents et Faziah Gamaz de l'école de Pionniers-de-Maillardville.

Ci-dessous, toute la délégation du SEPF, Solène Chatain, Myriam Copin, Hanane Ajaaja, Faziah Gamaz, incluant Stéphane Bélanger, 1^{er} vice-président et Maria Stinchcombe, 2^e vice-présidente; les deux représentants jeunesse du CSF, de Campbell River, Emily, et de Comox, Caleb; deux directions du CSF, de l'école Entre-lacs, Chantal Desmarais, et de Victoria, Iza Labbé; ainsi que Carrie Antoniazzi qui offrait un atelier sur la programmation.

M. Stinchcombe



Augmentations de salaire pour 2019

Dans le cadre de la convention collective des enseignantes et enseignants 2013-2019, certaines de nos augmentations salariales étaient liées au dividende de stabilité économique du gouvernement provincial. Cela signifie que certaines augmentations de salaire allant au-delà des augmentations spécifiques de la convention collective sont déclenchées par la croissance économique.

Le dernier dividende a été annoncé plus tôt ce mois-ci. À 0,75%, il s'agit de la plus grande augmentation de dividende à ce jour. Elle sera ajoutée à l'augmentation de salaire de 1,0% qui est prévu pour le 1^{er} mai 2019. Ce qui constituera une augmentation totale de 1,75%.

En revanche, le dividende de stabilité économique pour 2018 était de 0,45% et la hausse totale au 1^{er} mai 2018 de 1,45%. Le 1^{er} juillet 2018, il y a également eu une augmentation salariale de 0,5%.

S. Bélanger

Santé et sécurité

Il est important de ne pas oublier de remplir le formulaire 6A si jamais il vous arrive un accident si petit soit-il! Ce formulaire ira à « Workers Compensation Board » qui est responsable des accidents qui arrivent aux enseignantes et enseignants.

Chaque école devrait avoir un Comité de santé et sécurité tel que mentionné dans notre convention collective, article D-39.

D. Branter

L'Assemblée des représentantes et représentants de la FECB

La dernière assemblée des représentants de la FECB s'est tenue les 2 et 3 novembre 2018 à Richmond. Le Président de la FECB a présenté les grands enjeux du moment concernant les activités de la Fédération, les succès et les échecs. En l'occurrence, les gains en termes de financement par le Ministère dans l'Éducation, l'importance des conseillers scolaire ainsi que des députés dans le processus de négociations.



Le trésorier de la FECB a présenté le rapport financier de l'année 2017-2018. Il en ressort qu'on a eu un surplus de 14 340 000 \$, ce qui suggère que nos finances sont en bonne santé au niveau de la Fédération.

Il y avait deux postes vacants au comité exécutif de la Fédération. Les membres suivants ont été élus au comité exécutif : membre représentant les minorités visibles, Susan Trabant de Prince George et comme « member at large », Karen Edwards de Tumbler Ridge.

Il y a également eu une élection pour combler un poste vacant au conseil judiciaire de la Fédération. C'est Carole Berube de North Okanagan-Shuswap qui a été élue.

Par rapport à l'Assemblée des représentants, le poste vacant au comité de l'ordre du jour a été comblé par Naomi Nilsson de Cowichan. Quant à la position vacante réservée aux femmes en tant qu'ombudsman, elle est restée vacante.

Suite à l'expérience de l'Assemblée des représentants du printemps passé, il a été voté que la Fédération se serve d'un système de votes électroniques qui utilise des sélecteurs pour les élections à l'Assemblée des représentants du printemps et à l'Assemblée générale annuelle de la FECB.

La prochaine assemblée des représentantes et représentants se tiendra cet hiver, les 1^{er} et 2 février 2019.

E. Seumo

Référendum sur le vote proportionnel en Colombie-Britannique

Si vous n'avez pas encore voté lors du présent référendum sur la réforme électorale en Colombie-Britannique, assurez-vous de poster votre bulletin de vote par la poste le plus tôt possible. Il s'agit du troisième référendum de la Colombie-Britannique qui concerne le système électoral provincial. Les deux précédents référendum ont eu lieu en 2005 et 2009. Pour être valide, la date limite pour recevoir votre bulletin de vote a été repoussée du 30 novembre au 7 décembre.

Vous pouvez également déposer votre bulletin de vote en personne dans un bureau de service référendaire ou un centre Service BC. Pour trouver l'endroit qui se situe près de chez vous, il suffit de consulter elections.bc.ca/rso.

La FECB encourage nos membres à voter oui! Élections BC a des informations sur le vote et le processus de vote. Il existe également de courtes vidéos et un guide de l'électeur pour vous aider à comprendre les différents systèmes de représentation proportionnelle. Le SEPF a également publié sur sa page Facebook des articles qui concernent les différentes options du vote.

N'oubliez pas que la question 2 est facultative. Vous pouvez simplement voter oui pour les relations publiques, sans classer les trois options.

S. Bélanger

Maîtrise en éducation de la petite enfance

Ce programme de formation en éducation à la petite enfance est offert entièrement en ligne par l'Université de la Colombie-Britannique. En plus d'offrir aux participantes et participants de multiples occasions de se questionner sur leurs pratiques professionnelles, ce programme de deuxième cycle offrira la possibilité d'explorer des questions relatives à la recherche, à la théorie ainsi qu'à la pratique relative à la petite enfance.



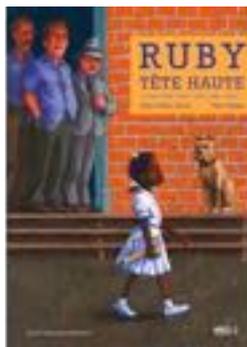
La maîtrise en éducation de la petite enfance débutera en septembre 2019. La date limite pour appliquer à ce programme est le 31 janvier 2019.

Pour plus d'informations, visitez le <http://pdce.educ.ubc.ca/med-ece/>

S. Bélanger

La suggestion de lecture du Colibri Express

Ruby tête haute, un album à découvrir en septembre



L'album Ruby tête haute permet d'établir une comparaison entre la rentrée scolaire de nos élèves et l'histoire authentique de Ruby Bridges qui, sans le savoir, allait changer le cours de l'histoire en fréquentant l'une des premières écoles des États-Unis où Blancs et Noirs pouvaient enfin apprendre ensemble. En effet, « Dans la Louisiane des années 1960, Blancs et Noirs ne se mélangent pas. Ruby ne peut pas aller à l'école près de chez elle, réservée aux Blancs : elle doit se rendre dans une autre école, bien plus loin de sa maison. Mais l'année de ses six ans, tout va changer. »

Ruby Tête haute est un album touchant qui permet d'aborder la question du racisme et de l'égalité. Cette histoire démontre magnifiquement que nos écoles, riches de toutes sortes de cultures, sont le fruit de longs combats.

L'album est disponible aux Éditions des Éléphants.

J. De Serres

Votre équipe du Comité exécutif

Linda Thériault

Présidente

lindatheriault.sepf@gmail.com

Stéphane Bélanger

1^{er} Vice-président

sbelanger.sepf@gmail.com

Maria Stinchcombe

2^{ème} Vice-présidente

maria.stinchcombe.sepf@gmail.com

Denise Branter

Trésorière

dbranter.sepf@gmail.com

Jasmine De Serres

Secrétaire du CE

jdeserres.sepf@gmail.com

Hamida Bendriss

Responsable du dossier des
enseignantes et enseignants du
secondaire

hbendriss.sepf@gmail.com

Kathy L.-Cabana

Présidente du Comité des
enseignantes et enseignants qui
enseignent sur appel et des
nouveaux enseignantes et
enseignants

lcabanakathy.sepf@gmail.com

Elvire Seumo

Représentant du SEPF aux
assemblées des représentants
de la FECB

elvireseumo.sepf@gmail.com

Lise Martel

Adjointe administrative

lisemartel.sepf@gmail.com

Le symposium francophone de la FCE

Le symposium francophone de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants a eu lieu les 16 et 17 novembre à Ottawa.



Ce symposium annuel est l'occasion pour les agentes et agents de liaison francophones des syndicats membres de la FCE de se rencontrer afin de discuter. C'est donc l'occasion de rencontrer nos collègues de partout au Canada. J'y assistais afin de représenter le SEPF alors que Maria Stinchcombe y représentait la FECB. Quant à Linda Thériault, elle fait partie du comité consultatif de la langue française à la FCE. Les membres de ce comité consultatif prennent part également au symposium.

Le thème de cette année était la pénurie des enseignantes et des enseignants. Les données ont été regroupées par Dr. Sherry Brown qui est responsable de la recherche à la FCE.

Un triste constat se dégage: la pénurie touche tout le Canada quand on parle des enseignantes et des enseignants francophones en milieu minoritaire. Toute proportion gardée, le nombre de postes toujours non comblés au CSF est parmi les pires au Canada. De plus, pour la majorité des participantes et participants, la situation relative au recrutement a empiré au cours des trois dernières années. La pénurie de suppléantes et suppléants est un fait pour tous les participantes et participants à l'étude. La lourdeur de la tâche est l'une des principales causes de l'abandon de la profession. Les défis restent donc nombreux pour l'avenir et les employeurs devront trouver des solutions durables afin non seulement d'attirer de nouvelles candidates et candidats mais aussi afin de préserver les enseignantes et les enseignants à leur emploi.

Le moment et le lieu du prochain symposium n'ont pas été encore décidés. Cependant, il ne devrait pas se dérouler à Ottawa puisqu'il s'agissait de la ville où se déroulait le symposium cette année.

S. Bélanger